

Le parc éolien en mer et le tourisme



- Site pionnier de l'éolien en mer en France, le parc éolien au large de Saint-Nazaire sera une vitrine pour la région Pays de la Loire. Comment ce projet va-t-il s'intégrer au cœur de votre écosystème ? Découvrez-le à travers ce document.

Quelle est l'histoire et la dynamique du tourisme local ?

LA LOIRE-ATLANTIQUE, UN DÉPARTEMENT ATTRACTIF !

C'est la 4^{ème} destination touristique préférée des français. La Baie de La Baule, les marais salants de Guérande, le parc naturel régional de Brière pour ne citer qu'eux, sont des lieux emblématiques du territoire et qui résonnent au niveau national. L'Océarium du Croisic, le grand port de Nantes / Saint-Nazaire, la visite des usines Airbus ou bien les circuits à vélo (plus de 140 km entre mer et marais) attirent chaque année plusieurs centaines de milliers de visiteurs.

Dès le milieu des années 1800, la presqu'île de Guérande devient un lieu qui attire les visiteurs fortunés, notamment en raison de la mode des "bains de mer".

Dès 1840, Le Croisic devient l'une des toutes premières stations balnéaires touristiques du littoral Atlantique. L'arrivée du chemin de fer en 1879 marque le début du développement de la cité balnéaire de La Baule.

Au fil des années, de grands travaux sont menés, notamment à La Baule, pour pouvoir accueillir les touristes qui viennent en nombre pour profiter des joies de la plage, mais aussi, dès la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, de la thalassothérapie et de la navigation de plaisance. Depuis, les infrastructures et les activités se sont diversifiées pour s'adapter à la demande des touristes.

Le département s'est également inscrit dans une démarche écologique en signant le "Passport Vert", programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) qui vise à promouvoir un tourisme écologique et durable et le développement d'une offre d'hébergement et de loisirs éco-touristiques innovants.

Quelles activités sont pratiquées en mer ?

L'espace maritime est aujourd'hui partagé entre différentes activités récréationnelles et professionnelles (pêche, navigation commerciale, etc) qui coexistent. La majorité des activités en mer se concentre près de la côte : baignade, kite-surf, planche à voile, voile légère, plongée.

PÊCHE DE PLAISANCE

La pêche de plaisance regroupe majoritairement la pêche à pied ou le long des côtes. La pêche sportive se pratique plus au large, des concours sont organisés en partie sur le Banc de Guérande.

VOILE

Elle se pratique sur une large zone.

PLONGÉE ET PÊCHE SOUS-MARINE

On compte 2 500 licenciés en 2012 en Loire-Atlantique. Ces activités sont principalement pratiquées sur les plateaux du Four et de la Banche. Peu de plongeurs fréquentent le site du parc éolien, réservé aux personnes expérimentées en raison de son éloignement et de la forte agitation sur la zone.

NAVIGATION DE PLAISANCE

Peu de plaisanciers fréquentent la zone du parc, située à plus de 12 km. En effet, pour pouvoir naviguer à cette distance, il est nécessaire de posséder un permis hauturier.

CROISIÈRE

De nombreuses croisières partent depuis la presqu'île guérandaise vers les différentes îles (Houat, Hoedic).



L'interaction entre le parc éolien et le tourisme

AVANT

Enquête touristique

Une enquête sur le terrain auprès des touristes et acteurs locaux a été menée à l'été 2014.



APRÈS

Comment associer l'éolien en mer et le tourisme ?

Des acteurs du tourisme mènent des réflexions pour intégrer le projet à l'offre touristique existante.

Le tourisme industriel et d'entreprise attire de plus en plus de touristes. Chaque année, des milliers de visiteurs viennent visiter le Grand Port de Saint-Nazaire, les usines Airbus et les chantiers navals. Les acteurs du tourisme souhaitent que le territoire puisse profiter du **caractère inédit** (aucun parc éolien en mer n'est à ce jour installé en France), **innovant** et **"vert"** de cette technologie, en proposant de partir à la découverte du parc éolien en mer.

Un partenariat a été engagé entre la CARENE, la ville de Saint-Nazaire, la ville du Croisic, l'Ecole Centrale de Nantes et le maître d'ouvrage pour développer des **espaces d'information** autour des énergies marines renouvelables et du parc éolien. L'objectif est de permettre au visiteur de se familiariser avec le vent, la production d'électricité, la technologie de l'éolien et la biodiversité au sein du parc éolien.

Les professionnels du tourisme et des collectivités souhaitent développer des **visites guidées en bateau** autour du futur parc éolien.

Enquête touristique pilotée par un comité réunissant Saint-Nazaire Tourisme et Patrimoine, Cap Atlantique, Loire-Atlantique Développement, l'Agence Régionale des Pays de la Loire, la CCI Nantes Saint-Nazaire, le Conseil Général de la Loire-Atlantique et le maître d'ouvrage.
1 200 enquêtes entre juin et septembre 2014.
Personnes interrogées : touristes, excursionnistes, résidents secondaires et permanents.

RÉSULTATS

2/3 des résidents permanents et la moitié des résidents secondaires ont connaissance du projet éolien.

97 % des enquêtés déclarent que ce projet n'aura pas d'influence sur leurs habitudes ou qu'ils le considèrent comme une extension de l'offre touristique actuelle.

62 % des interrogés sont intéressés par l'organisation de visites de découverte de l'éolien en mer (animations pédagogiques, visite du site d'assemblage des éoliennes, etc).

80 % des personnes intéressées par ces découvertes aimeraient visiter le parc en bateau.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le tourisme apparaît à la fin du XVII^{ème} siècle en Angleterre : les aristocrates réalisent que la mer ou la montagne, des milieux au premier abord hostiles à l'homme, offrent en réalité de multiples possibilités de prendre soin de sa santé ou de se divertir. En France, les premiers congés payés, en 1936, marquent le début de la démocratisation des vacances, et toutes les classes sociales peuvent alors s'essayer au tourisme.

Pourra-t-on continuer à naviguer dans le parc éolien ?

Dans de nombreux parcs en Europe du Nord, la navigation de plaisance est autorisée au sein des parcs éoliens. Dans le cadre du projet de parc éolien en mer de Saint-Nazaire, une réflexion est menée avec les usagers de la mer, les services de l'État et le maître d'ouvrage afin de définir les modalités d'une bonne cohabitation sur site. Une Grande Commission Nautique s'est réunie en mai 2015 et a émis un **avis favorable sur l'autorisation de la navigation de plaisance au sein du parc éolien**. Sur la base de cet avis, la réglementation des usages sera ensuite arrêtée par le Préfet Maritime. Les exemples des parcs de Nysted au Danemark et Riffgat en Allemagne mettent en avant une fréquentation accrue des itinéraires maritimes à proximité ou au sein même des parcs éoliens en mer.

Parc éolien en mer de S^t-Nazaire



Partenaire : Nass&Wind Offshore

- LES ÉTUDES ONT ÉTÉ RÉALISÉES
- PAR DES BUREAUX D'ÉTUDES EXPERTS :
- **Pro Tourisme** : spécialiste des études dans le secteur du tourisme et de la réalisation d'enquêtes touristiques
- **Ernst & Young** : expert en études socio-économiques

Pour en savoir + :
scannez ce code et accédez à des informations complémentaires.



www.parc-eolien-en-mer-de-saint-nazaire.fr